



## Consulat Général de la République D'Haïti à Montréal

### Passeport

#### ***Certificat d'identité et de voyage***

Le Certificat d'Identité de voyage ou communément appelé **Feuille de Route** tient lieu de passeport pour un aller-simple en Haïti. Seuls les Chefs de Mission, le ou la Responsable des Affaires Consulaires sont habilités à octroyer ce document. Bien avant que ce dernier soit délivré, le sollicitant (e) et /ou le demandeur (resse) devra s'engager de manière formelle à se faire émettre un nouveau passeport.

#### **Documents requis**

- Acte de naissance ou Extrait d'Acte de naissance des Archives Nationales si possible pour la vérification de l'orthographe du nom complet;
- Passeport haïtien ou une autre pièce d'identité avec photo corroborant le lieu et la date de naissance (**Preuve de citoyenneté haïtienne**);
- Billet d'avion ou réservation officielle à une agence de voyage;
- Deux (2) photos format passeport couleur (35 x 45mm) récentes (le sceau du photographe en Témoigne).

#### **Frais**

Les frais sont (**\$50.00 CAD**) exigibles lors de la demande.

La demande est payable uniquement par carte de débit ou de crédit

#### **Délai de livraison**

Le délai pour obtenir un ***Certificat d'identité et de voyage*** est de **24 heures** ouvrables avant la date du voyage pour aller simple en Haïti.